

# *Patrimoine et prospective*

## *Le cas de la France*

Serge Antoine <sup>1</sup>

*Le patrimoine est généralement associé à l'idée de passé, souvent considéré comme antinomique du futur. Et pourtant, une prospective est bien nécessaire si l'on veut pouvoir assurer correctement à l'avenir la conservation et la valorisation de nos monuments et de nos sites.*

*Chargé il y a un an par le Ministre français de la Culture d'une telle réflexion (Mission « Patrimoine 2000 »), Serge Antoine ne s'est pas contenté d'analyser quelles politiques il conviendrait d'adopter vis-à-vis des fleurons de notre histoire. Il a engagé une réflexion originale sur le sens de la durée, pour finalement nous administrer ici la démonstration qu'il ne pourrait y avoir de prospective sans mémoire.*

## *Un patrimoine au futur*

Dans l'opinion, le patrimoine est synonyme d'héritage et d'un ensemble mort que l'on a derrière soi.

Le patrimoine <sup>2</sup> est derrière nous. Il y a même une pyramide des âges de ce patrimoine à qui l'on ajoute le qualificatif d'« historique ».

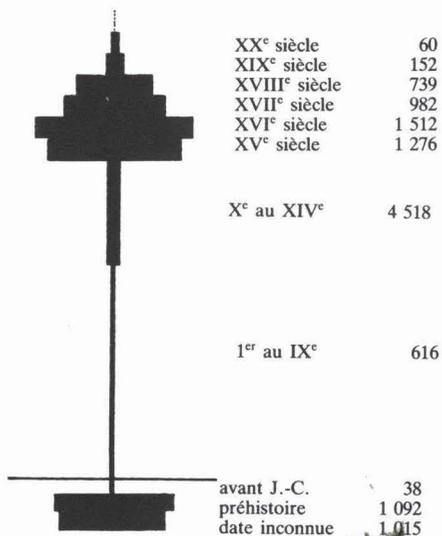
---

1. Serge Antoine est Président de la Fondation Claude Nicolas Ledoux (Saline Royale d'Arc-et-Senans), et Conseiller-maître à la Cour des comptes.

2. Le patrimoine entendu ici, est fait de grands et de petits monuments à l'exclusion des mobiliers, ou de la création littéraire ou artistique.

2. La « Mission Patrimoine 2000 », présidée par M. Serge Antoine a produit un rapport intitulé « Promouvoir le patrimoine français pour l'an 2000 », édité en 1987 par la Caisse des Monuments Historiques, Hôtel de Sully, 75004 Paris (95 F).

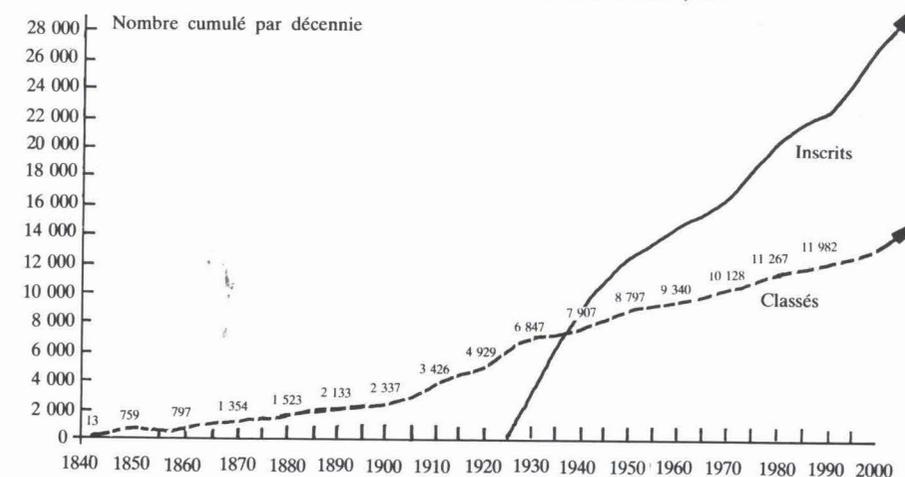
## Pyramide des âges des monuments classés



Mais, qui dit pyramide des âges, dit aussi vie. Tous les jours qui passent, un patrimoine naît : le patrimoine contemporain dont un jour, une partie sera reconnue « patrimoine historique ». Cette reconnaissance est difficile, car elle implique un choix, non seulement dans la qualité de l'œuvre, dans sa signification, son témoignage d'une période, mais aussi dans la stratégie de la protection : on ne peut, en effet, tout protéger, tout inscrire à l'« inventaire des sites » (mesure qui protège les sites) ou tout « classer » (ce qui induit alors des charges pour la collectivité publique, l'Etat en l'occurrence).

Chaque année, bon an mal an, plus de 400 éléments du patrimoine sont inscrits ; plus de 100 sont classés. Vers où allons-nous ? La question doit être posée, au-delà de nos envies immédiates de voir sauver un édifice ou un site. Serions-nous hypocrites pour le patrimoine comme pour, les concessions perpétuelles ? « Classons et vous ferez le reste ».

L'insouciance n'est pas seulement française ; mais le travers est grand, dans notre pays, de décider « pour l'éternité » ; de trouver les crédits de premier investissement en ignorant les obligations répétitives de la répa-

Inscriptions et classements  
Monuments historiques classés et décisions d'inscription

Source : Ministère de la Culture et de la Communication, Dagec, département des Etudes et de la Prospective.

ration et de l'entretien<sup>3</sup>. L'amortissement est une sagesse comptable qui mériterait d'avoir une place dans la comptabilité publique : celle-ci privilégie les comptes d'exploitation et néglige les comptes en capital. En comptabilité, le patrimoine s'assimile à un stock. Le regard sur la gestion du stock, sur le patrimoine-capital, sur la maintenance, a une vertu : celle de responsabiliser les acteurs.

Après l'examen des chiffres et du volume des monuments que le pays décide de protéger, celui de la nature des patrimoines n'est pas sans enseignement : on observe que les priorités accordées, selon les époques, aux diverses composantes du patrimoine monumental ont connu des modes successives :

- les églises et édifices conventuels ont été essentiellement classés de 1836 à 1880 ;
- les architectures militaires et fortifications, de 1870 à 1880 principalement ;

3. Il conviendrait par exemple pour éviter trop d'irresponsabilité d'assortir en règle générale le classement de patrimoines « utilisables » d'une charte précise quant à son affectation et à l'autorité qui assumera les charges de la maintenance et de l'animation.

- les antiquités historiques, au cours de la décennie suivante ;
- les parcs, jardins, fontaines et ouvrages d'art, de 1890 à 1920 ;
- les édifices civils, de 1920 à 1950 ;
- les antiquités préhistoriques, châteaux et chapelles, essentiellement depuis 1940.

Chaque génération a eu ses préférences dont on pourrait penser que la somme recouvre, peu ou prou, tout l'éventail historique et le champ des différents types de bâtiments.

Il n'en est rien et on doit combler les lacunes évidentes de la conservation ; le patrimoine rural, par exemple, a été l'oublié d'une société ingrate à l'égard de ses agriculteurs qui ont souvent porté paysages et économie pendant des siècles. Alors que de nombreux pays européens ont fait un effort certain au cours des 50 dernières années (pays de l'Europe de l'Est, pays scandinaves, entre autres), la France a négligé et néglige encore la conservation de ses exemples si riches et si divers (400 types de maisons rurales). Les enquêtes de « Patrimoine 2000 » montrent une dégradation accélérée dans de nombreuses régions (Bretagne, Centre, Auvergne, Alsace) ; dans cette dernière région, on avance le chiffre de 1 000 destructions de maisons rurales par an ! Des associations militent courageusement pour la survie du patrimoine rural. Mais tout retard se paie et on regrettera longtemps les spécimens du patrimoine rural que Georges Henri Rivière avait si minutieusement recensés dans les années 40 que l'on n'a pas protégés.

L'architecture industrielle, autrefois négligée<sup>4</sup>, a aussi été prise en considération avec retard et au moment où l'Europe, dit-on, sort de l'ère industrielle : il reste encore beaucoup à faire, à cet égard, pour la conservation réglementaire (inscriptions et classements) et surtout pour sa lisibilité ; une reconversion intelligente doit être la condition préalable de la reconnaissance. Au-delà de la conservation et de la relecture historique, il est en effet, plus qu'ailleurs, nécessaire de trouver pour ces jalons de l'histoire industrielle, des usages contemporains, où la nouvelle vocation permette de ne pas faire oublier l'ancienne et d'alléger au moins les charges de l'entretien.

Il faudrait enfin citer les grands objets, ces immeubles par destination que sont les outils, les navires, les trains ou les avions. Il existe aujourd'hui en France 60 musées de la voiture et 40 de la mer. Mais hélas, trop d'organismes publics, après la Marine nationale autrefois, la SNCF ou, récemment, l'Aéroport de Paris ne sont pas assez responsables de la conservation d'un patrimoine dont on aurait pourtant pu entrevoir

4. On ne connaît pas aujourd'hui la liste des patrimoines classés d'origine industrielle : il y en avait une quinzaine il y a 5 ans.

la valeur<sup>5</sup>. Les plus belles pièces ont disparu. Il faut encourager ceux qui ont fait un effort de restauration et d'animation ; associations et bénévoles sont prêts à le faire.

## *Le patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle*

Autre vertu : le regard prospectif sur l'entrée d'un patrimoine, conduit aussi à comprendre que le patrimoine ne s'arrête pas à 1988 et que se pose donc la reconnaissance du patrimoine contemporain. D'une façon plus générale, le patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle nous interpelle. Nous avons, comme d'autres pays à cet égard, du retard. Il est, certes, légitime de se donner un recul de quelque 20 à 25 ans pour éviter la précipitation. « Il faut donner du temps au temps » disait Cervantes. Les règles de l'ICOMOS pour le patrimoine mondial par exemple, sont de se donner une franchise de 25 ans et de ne pas prendre en compte, en principe, des constructions dont l'architecte est encore vivant. Cette sagesse respectée, on ne gagne rien à attendre ; or, en France, à 12 ans de la fin du siècle, 60 monuments du XX<sup>e</sup> siècle (sur 13 000) ont été classés. Le retard engendre parfois la perte irréversible et, en tous cas, des surcoûts de remise en vie.

Faire reconnaître le patrimoine contemporain plus rapidement, c'est apprendre à le regarder ; c'est aussi apprendre à lire, sans attendre, notre société contemporaine à travers ses chefs-d'œuvre<sup>6</sup> et, au-delà, à la déchiffrer.

## *Conserver : un effort dans la durée*

Après la reconnaissance, se pose le problème de la conservation. Pour que les générations futures parlent de patrimoine, encore faut-il qu'il subsiste. Cela suppose un effort national inscrit dans la continuité.

Même si l'on évite de s'attarder à ce qui a fait les délices des économistes il y a un demi-siècle (chiffrer la valeur du patrimoine<sup>7</sup>), il n'est pas facile d'estimer l'effort moyen à assumer par le pays : produire

5. Pendant le travail de la mission « Patrimoine 2000 », on a sauvagement détruit le prototype de la première Caravelle et démobilisé ainsi des centaines de sauveteurs bénévoles.

6. La Mission « Patrimoine 2000 » avait recommandé un coup de projecteur public sur les architectures de Le Corbusier, Mallet, Stevens, Jean Trouvé.

7. Notre-Dame, études de l'économie Divisiat.

La reconnaissance du patrimoine contemporain		
Nombre de monuments classés datant du XX <sup>e</sup> et XIX <sup>e</sup> , par catégorie		
	XIX <sup>e</sup>	XX <sup>e</sup>
Châteaux, manoirs	17	0
Architectures militaires	6	0
Cathédrales	5	0
Eglises, temples, synagogues	14	9
Chapelles, oratoires, baptistères	13	1
Etablissements monastiques	2	1
Edifices civils publics urbains	20	5
Edifices civils privés urbains <sup>1</sup>	16	9
Maisons natales ou résidences historiques	7	2
Edifices religieux urbains	1	0
Edifices ruraux	4	0
Monuments commémoratifs	19	4
Champs de bataille, hauts lieux militaires	2	23
Ouvrages de génie civil	4	1
Croix de chemin, calvaires	3	0
Parcs, jardins, parcelles de terrain	7	3
Monuments divers	5	2
Edicules des eaux	7	0
<b>Total</b>	<b>152</b>	<b>60</b>

Données recueillies par le département des Etudes et de la Prospective, ministère de la Culture et de la Communication, novembre 1986.

1. La catégorie « établissements industriels » ne figure même pas dans les statistiques !

Quelques Corephae<sup>1</sup> commencent à prendre en compte les patrimoines du XX<sup>e</sup> siècle.

La Corephae de Lorraine en 1985 et 1986, a délibéré sur 14 patrimoines des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> (sur 40, soit 35 %), celui d'Aquitaine 11 (sur 35, 31 %), celui de Bretagne 7 (sur 77, 9 %).

35 %	XX <sup>e</sup> siècle
36 %	XIX <sup>e</sup> siècle
10 %	XVIII <sup>e</sup> siècle
10 %	XVII <sup>e</sup> siècle
9 %	XVI <sup>e</sup> et siècles antérieurs

1. Corephae : commission régionale du patrimoine historique, archéologique et ethnologique.

des chiffres en francs courants des sommes consacrées, par l'Etat, à l'entretien du patrimoine ne donne qu'une vue partielle du problème<sup>8</sup>. Il faut ajouter crédits publics et privés, les mettre en regard des coûts de réparation et d'entretien du patrimoine et replacer le tout dans la durée longue. Ce travail de comptabilité nationale a été proposé, il y a quelques années, par l'association internationale Futuribles. Ce prix que les générations sont prêtes à payer à travers les décennies et les siècles pour la conservation de leur patrimoine, n'a pas encore été réellement calculé. Nous pouvons difficilement comparer les crédits pour la restauration dont on disposait au temps de Viollet le Duc (à une époque où le coût de la main-d'œuvre était peu élevé) à ceux dont on dispose dans une période que l'on dit très attachée aux monuments. Mais on peut sonner l'alarme. En restaurations réalisées, correspondant à la sauvegarde réelle du patrimoine et en investissements dans l'emploi par le canal des entreprises de restauration, l'effort national a été en nette régression depuis douze ans<sup>9</sup>.

Un ministre de la Culture, assailli par les exigences concurrentes de différentes catégories d'acteurs culturels sollicitant des appuis (sinon des rentes) de l'Etat a dit un jour, qu'hélas, seules « les pierres ne pleuraient pas ».

Pendant 60 ans, le trésor national que constitue la statuaire de la cathédrale de Reims est resté dans la zone rouge du péril et des effets des dégradations cumulatives. Il ne s'agit pas moins d'un problème grave. Il ne serait pas pensable que la cathédrale de Reims, soit irréversiblement condamnée, parce que les effets de sa fragilité croissent plus vite que sa restauration sous prétexte que, pendant plus de la moitié de notre siècle, l'investissement a déserté cette cause nationale. On doit savoir que la conservation du patrimoine majeur, classé depuis de longues années, passe par un réinvestissement financier en France, compensant de longs désinvestissements latents<sup>10</sup>.

8. Les crédits de l'Etat affectés aux monuments historiques et palais nationaux, entre 1962 et 1977, ont doublé cependant que l'inflation a été bien supérieure. Le rapport Toulemon en 1977 relevait que « les moyens actuels ne permettent pas l'entretien du patrimoine ». La comparaison entre périodes, quant aux financements, n'est pas facile pour un certain nombre de raisons : difficultés de comparaisons à valeur constante, sur longue durée ; de plus, il y a un siècle, seuls quelques monuments majeurs étaient pris en compte ; aujourd'hui en France, les monuments classés sont bien plus nombreux (moins de 1 000 avant 1875, plus de 4 000 déjà à la veille de la guerre de 1914-1918 et aujourd'hui plus de 13 000) et plus divers (à l'architecture des églises, cathédrales, abbayes et châteaux, s'ajoute celle de plus petites demeures, de l'habitat rural, de l'architecture industrielle). Et la conservation des ensembles urbains par exemple (secteurs sauvegardés, etc.) complique encore les choses.

9. Un projet de loi programme vient d'être décidé en octobre 1987.

10. Michel Parent.

Il faut rappeler que les biens hérités, comme d'autres ressources de ce monde ne sont pas des biens renouvelables : c'est-à-dire qu'une chapelle rare du XI<sup>e</sup> siècle qui disparaît ou qui est dénaturée est un bien auquel une œuvre du XXI<sup>e</sup> siècle ne peut pas en équivalence de message et compensation de présence se substituer. Celle-ci, tout au mieux — et gageons avec confiance qu'il en naîtra — ne peut que s'ajouter au patrimoine.

## Le futur du patrimoine

Toute discipline gagne à effectuer, de temps à autre, des exercices de prospective ; la politique du patrimoine comme les autres.

Parce qu'elle est longue — un siècle, voire plusieurs — la prospective de monuments qui ont déjà traversé des siècles, pose de sérieux problèmes à une discipline qui, le plus fréquemment aujourd'hui, est une aide à l'anticipation sur 10 ou 20 ans seulement. Il faut pourtant oser.

Les technologies de la conservation vont sensiblement évoluer. D'une part, de nouvelles technologies de diagnostic (thermographie, photogrammétrie, datation, simulations) vont, au service de la conservation, permettre des renouvellements ou des reconstructions de longue durée (voire des « immortalisations ») ; ces techniques constitueront aussi des outils nouveaux pour des renforcements, des consolidations de gros œuvre<sup>11</sup>.

Autre évolution ; si l'on n'y prend garde, les métiers traditionnels liés aux bâtiments construits autrefois, risquent de se perdre. Faute de formation et de transmission de savoir-faire, la reconstruction et la réparation pourraient souffrir de l'abandon ou de l'oubli.

Les pollutions ou nuisances constituent aussi un problème important. Elles atteignent, on le sait, les sites et certains milieux devenus fragiles. Les constructions ne sont pas à l'abri et la pierre, elle aussi, a sa vie, ses maladies et sa mort. Les vibrations dues à certains modes de transport sont à peu près connues. Plus pernicieux sont les risques croissants de maladie de la pierre. Certes, dans les villes elles-mêmes, un effort a été engagé sur la qualité de l'air depuis 10 ou 15 ans mais, dans certaines régions urbaines, on constate des remontées. Il conviendrait donc à la fois de connaître mieux les risques encourus et le degré de mise en

œuvre des politiques de l'environnement et de mieux faire connaître les nouvelles technologies pour combattre les « maladies » des monuments<sup>12</sup>.

Autre perspective, les tremblements de terre en Europe est connue : elle peut fournir des indications utiles et l'on ne prend pas suffisamment en compte ce genre de *risque majeur*<sup>13</sup>. Les incendies, les risques d'attentats eux, sont aléatoires. Là aussi, une diffusion des nouvelles techniques de sécurité serait utile.

Mais l'étude des relations entre futur et patrimoine passe aussi par celle des relations entre le patrimoine et les activités humaines. Que peut-on en dire en les résumant ici ?

Un aménagement culturel du territoire reste à faire pour le patrimoine. Les transformations des villes, en particulier des grandes villes, sont inévitables dans le prochain siècle pour faire face au renouvellement de l'habitat et à la demande sociale à laquelle ne répond plus la ville d'aujourd'hui. Les logiques d'urbanisme, les chantiers peuvent être à l'origine de remise en question ou de « mise en valeur » de monuments et plus encore, de l'environnement qui les a sous-tendus. Mais la relation monument-espace se trouve réinterpellée parfois trop tard ou bien tard, à l'entrée des bulldozers (par exemple, à Marseille lorsqu'on a découvert le port grec).

L'accessibilité des monuments peut être profondément modifiée par une géographie nouvelle des modes de transport et par les systèmes d'information. Le développement de trains express ou celui de l'auto-route privilégient certains axes et modifient les possibilités d'accès, mais aussi les lignes de force de la fréquentation.

Les moyens de communication vont avoir tendance à mettre le projecteur sur un nombre relativement restreint de monuments. Une hiérarchisation plus grande risque de se développer ; certains monuments seront délaissés ; d'autres connaîtront, au-delà de 100 à 200 000 visiteurs, des problèmes d'encombrement et de saturation.

La prospective nous apprendrait bien d'autres choses : par exemple les mutations presque inexorables de notre géographie et les résultats, incertains, des politiques d'aménagement du territoire. Le déclin d'une région, son dépeuplement, la création de véritables friches à long terme dans le paysage rural, par abandon agricole dont on dit qu'il concernera un tiers du territoire, se paieront très cher au niveau de la conservation du patrimoine. Celui-ci peut-il subsister lorsque ces mutations sont trop fortes ?

11. Le ciment armé des constructions de Le Corbusier ou de Perret par exemple.

12. La visite des laboratoires du château de Champs-sur-Marne devrait être encouragée et la pédagogie de leur travail mériterait d'être exposée.

13. Cf. le colloque d'Avignon en octobre 1986, *Patrimoine et risques naturels*.

## Prospective et mémoire

L'essentiel, sans doute, d'une prospective des monuments historiques passe par l'étude des comportements et des valeurs. Quel prix, quelle valeur de symbole ou d'enracinement les générations futures accorderont-elles aux monuments historiques ? Il est difficile de dire quelle sera l'attitude de la société de demain à l'égard de son patrimoine. Il serait fort utile de l'analyser en profondeur (et non seulement par des sondages appelant des réponses simplifiées « Aimez-vous le moderne ou le vieux ? »).

Il faudrait déceler vite les attitudes des nouvelles générations. A le faire, on mesurerait la référence du patrimoine dans l'identité nationale et surtout locale, régionale : l'attachement des jeunes y est croissant. C'est sur le terrain, plus que dans les sondages (notamment dans les chantiers de jeunes) que l'on détectera la véritable adhésion et l'intérêt durable des générations futures.

L'étude prospective pourrait utilement nous éclairer sur l'importance qu'une société accorde à sa mémoire. On peut penser que celle-ci aura une place plus large. L'encombrement des données et des créations de tous ordres (particulièrement dans le domaine de la communication) appelleront des compensations. La mobilité croissante, les changements de plus en plus rapides de la société, l'accélération des mutations vont peut-être mettre en relief l'importance d'un appel à la mémorisation. Plus une société consomme vite, plus elle tiendra à mémoriser quelques jalons forts. Un peuple aura du mal à ne pas faire appel à son passé pour éviter que disparaisse son identité.

Mais en même temps, quelle compréhension aura-t-il d'un monument dont la fonction (religieuse, civile, militaire) ne correspondra plus, ici ou là, à ce qu'il y a de vivant dans le contemporain et dont le code de lecture risque de s'affadir ? La discussion mérite d'être largement ouverte. Une réflexion-clé devrait porter sur l'évolution du sens de la durée. On pourrait être inquiet si le sens du temps se perd ; or il se perd. Les causes sont d'ordre très divers et sont trop vite dénoncées les méthodes d'enseignement. S'il est vrai que, pendant dix ans, l'abandon de l'histoire-chronologie a fait perdre une lecture historique qui a besoin de jalons, il faut aller plus loin et se poser des questions sur l'influence en profondeur des techniques de communication. Nul ne peut encore véritablement connaître l'effet des nouvelles techniques qui, semble-t-il, privilégient l'actualité et l'immédiateté. Des effets insoupçonnés peuvent résulter de la société de communication ; des études en Grande-Bretagne ont, par exemple, fait apparaître que le patrimoine renforçait la référence aux lieux-refuges d'une histoire romancée (en contrepoint de

### La civilisation de l'éphémère

... Un octogénaire plantait. Des jeunes gens lui demandent : « Quel fruit de ce labeur pouvez-vous recueillir ? » Il leur répond : « Mes arrières-neveux me devront cet ombrage. »

Dans la fable de La Fontaine je me permets d'en insérer une autre. De ces spectateurs je fais des économistes qui disent au vieillard :

— Si vous avez souci de votre postérité, c'est un bien mauvais calcul que de planter ce chêne qui n'aura atteint sa pleine maturité que lorsqu'il sera plus vieux que vous n'êtes, c'est-à-dire quand vos petits-enfants aujourd'hui vivants auront eux-mêmes disparu. Si vous voulez planter, choisissez des peupliers que, dans vingt-cinq ans d'ici, vos enfants pourront débiter, formant ainsi à leurs enfants un capital qu'ils pourront réinvestir, et par réinvestissements successifs quel ne sera pas le capital qu'ils auront acquis d'ici à un siècle !

Le vieillard répond simplement :

— Oui, mais quel ombrage y aurait-il alors pour ceux qui vivront en ces lieux cent ans et plus après nous ?

Ce souci de l'ombrage ménagé aux habitants futurs, quels qu'il puissent être, c'est

un bien autre esprit que celui de l'accumulation du capital, et je regrette fort que l'on applique le beau terme de patrimoine au capital hérité ; je voudrais que l'on entendit par patrimoine l'état du domaine de la vie humaine qui est laissé par les générations passées aux générations à venir.

Faisons, dans la fable, intervenir un petit-fils du vieillard. Il demande :

— S'il faut si longtemps à un chêne pour s'éployer, celui sous lequel nous avons pique-niqué dimanche dernier devait avoir été planté quand et par qui ?

Le vieillard répond :

— Quand, je ne sais. Mais ce chêne-là avait sûrement été planté avant la naissance de mon père, et probablement avant celle de mon grand-père. Par qui ? Comment le savoir ?

C'est donc aux soins de gens depuis longtemps disparus que nous devons des beautés durables, sources de plaisirs actuels. J'espère qu'à notre tour nous en faisons autant...

Bertrand de Jouvenel  
in revue *futuribles*, n°1-2  
(hiver-printemps 1975)

l'amoncellement d'actualités) et l'appel aux lieux-divertissements ; l'histoire-fiction se développe.

L'absence de référence historique ou d'appel à une conscience de l'histoire, l'image d'un patrimoine *off*, les réflexes d'intéressement des spectateurs à l'image mais aussi la délocalisation portent atteinte à la convivialité (existe-t-elle encore ?) ou à la familiarité d'une société avec son patrimoine. On devrait davantage s'interroger sur les relations entre la société et son approche du long terme. Il n'est pas de patrimoine sans une société de la durée. Allons-nous vers des sociétés qui prennent en compte davantage le long terme ou vers des sociétés de l'intemporel où l'instinct social du long terme se perd ? On ne pourrait alors que rappeler les sociétés rurales anciennes où le relais de générations était d'autant plus fort que la durée de vie était courte et la durée des plantations longues. Planter une forêt pour dans trois cents ans ou greffer un arbre qui ne produira que cinquante ans plus tard, quels

beaux gestes de solidarité prospective ! Le long terme et le relais de générations étaient enracinés par cette nécessité ; par le rituel de sociétés qui se passaient le flambeau, de « sages » en fils. L'initiation à la durée longue était presque la règle lorsque le temps se reliait à l'immuable ou, en tout cas, aux rythmes séculaires et aux mémoires collectives.

La population urbaine dépassera bientôt dans le monde la population rurale. La vie urbaine est trépidante. La société contemporaine vit à un rythme saccadé. L'acte de planter, pari de la longue durée, sera bientôt pour elle un souvenir comme celui de la lenteur d'évolution ou des grandes continuités. Et même le subconscient n'y fera plus référence.

Où demeurera le réflexe prospectif dans une société qui, certes innove, part dans l'espace et bouleverse la génétique, la morale et la biologie mais carambole le temps et l'aplatit ? La société de communication qui immédiatise et rapetisse l'universel dans une géographie où l'on réagit aux événements des antipodes avec la méconnaissance de ce qui est à sa porte, renforcera-t-elle la tendance à l'événementiel ?

La communication érige le temps en actualité et oblitère la mémoire. Une véritable « maladie du temps » naît avec l'instantané. Les nouvelles générations commencent à mesurer la perte de densité du temps.

Doit-on cependant être totalement pessimiste ? Sûrement pas ! Quelques nouvelles données permettent de penser que le sens du temps long peut se greffer sur de nouveaux champs de la conscience collective. L'environnement mondial, la gestion des grandes catastrophes et le destin d'espaces entiers (les forêts, les zones sèches, les océans, tout comme la troposphère et les climats) sont des domaines où le regard doit porter loin, non pour le plaisir mais pour la survie. Ces tours de contrôle que sont les satellites viendront alimenter les avertissements, les alertes ou les programmes de recherche. Ces outils fantastiques de l'appréhension de la Terre et de son devenir relaieront-ils la sagesse paysanne aujourd'hui disparue ? Beaucoup de l'attitude d'une société à l'égard de son patrimoine dépend de cette « conscientisation ». Mais cela se cultive. L'instinct du long terme s'entretient. Il lui faut de l'exercice, faute de quoi nous risquons d'être des ankylosés du long terme, des ankylosés du futur. L'arthrose du patrimoine nous guette.

Les faits porteurs d'avenir existent, encore faut-il avoir la soif de les identifier.

Les historiens du temps long — les Braudel par exemple — et les tenants de la prospective — Jouvenel, Louis Armand, Gaston Berger — se sont donné ici inconsciemment la main dans cette pédagogie retrouvée. L'ouverture des jeunes à ces données du temps long ne trompe pas : ils se passionnent pour le fond de la Terre, les années lumière, la préhistoire et l'archéologie sous-marine comme l'une ou l'autre de ces

nouvelles frontières du temps, maintenant que la géographie des Mermoz et des Gerbault a réduit leurs horizons.

Rendre l'avenir familier ; habituer les sociétés à refuser l'inexorable pour regarder plus loin ; identifier les non-connaissances et cultiver les interrogations que tout l'appareil éducatif a tendance à fermer sur l'acquis ; célébrer l'inattendu. Le patrimoine a, ici, si on le fait vivre, éminemment sa place.

La communication est sans doute l'essentiel de ce qui, au cours du prochain demi-siècle, va modifier les données du patrimoine.

## Patrimoine et communication

Un patrimoine qui ne s'exprime pas aujourd'hui est deux fois mort : la « société de communication » qui est la nôtre, contraint à communiquer pour être.

Premier effet de la communication : être connu, plus apprécié, plus fréquenté.

Le patrimoine doit entrer davantage dans le monde médiatique dont il ne peut être absent ; il lui apporte une incontestable qualité. La bataille culturelle de l'identité locale, régionale, nationale se joue, ici, comme se joue aussi l'enrichissement de la culture par une communication où il est présent. En entrant dans le système de communication, il n'y entre pas seul : l'histoire, les valeurs, l'environnement régional y rentrent avec lui.

La communication peut avoir un effet décisif sur la fréquentation du patrimoine, mais elle a un évident effet d'entraînement sur les productions liées au patrimoine (spectacles, fêtes, éditions, etc.).

Deuxième effet de la communication : développer le besoin de patrimoine en tant que lieu collectif, en tant que point de rencontre. Certes, la communication développe — privilège même — la maison. Mais au-delà (et le mouvement est trop peu perçu), elle engendre des besoins de lieux forts.

Parce qu'une société communique et consomme vite, elle a, en contrepoint, besoin de lieux d'échange et de rencontre, de « ports-francs » multimédias et de racines. Le succès de Beaubourg, de la Villette, voire des espaces récréatifs, peut s'expliquer, en grande partie, par le besoin de lieux, de plages d'indépendance, de rencontre et d'échange : la société a besoin de « diagonales », en contrepoint des quadrillages trop prononcés qui la cadastrent.

Le patrimoine historique, parce qu'il est ancré et que l'âge lui procure l'indépendance, a une carte décisive à jouer pour accueillir des

populations sorties de leur quotidien, voire de leur stress, à la quête « d'autre chose ».

Cela veut dire que, sur place, on s'abstienne à l'égard du visiteur de vouloir tout faire savoir sur le monument et à propos de lui. La suggestion est un art : elle permet, tout en préservant le sacré du lieu, de jouer la familiarité de la rencontre ; l'un et l'autre ne sont pas antinomiques.

Troisième effet de la communication : sortir le patrimoine de son isolement et du dialogue univoque que l'on peut avoir avec lui.

La communication crée entre les patrimoines de même nature des relations de curiosité, des appétits de comparaison. Elle est à même de faire naître, ici aussi, des « réseaux », des routes et des chemins nouveaux.

Otons-nous de l'esprit que la communication se moque des lieux et des frontières. La communication n'est pas a-géographique, comme on le pense parfois. Elle crée de nouvelles géographies en « réseaux ».

Ce n'est pas un hasard si se préparent en Europe des « routes transculturelles » ; celle des « cathédrales de lumière » par exemple, et si des réseaux de centres culturels ou de responsables de sites et mouvements sont en passe de voir le jour en Europe<sup>14</sup> et en Méditerranée.

Les patrimoines, compris comme « les lieux du temps », peuvent trouver ici, de nouvelles opportunités, à l'échelle nationale et, très bientôt, à l'échelle internationale.

Les nouvelles techniques de communication iront, à cet égard, plus vite qu'on le pense et conduiront un patrimoine, un monument ou un musée à sortir de son isolement ; de son « splendide isolement ». Les techniques de télévisite conduiront, par exemple, les musées à se relier davantage à leurs homologues et, ici aussi, à vivre en « système ». Les relations de voisinage continueront à être importantes : mais s'y ajouteront des relations qui franchiront allègrement les dizaines, les centaines et, peut-être, les milliers de kilomètres.

Le patrimoine, à l'évidence, est bien autre chose qu'un simple objet de nostalgie.

---

14. Le Conseil de l'Europe l'a compris et l'encourage.